



Équipes canadiennes de slopestyle et de big air
Attribution des places - Coupe du monde (CM) 2021-
2022

<Ébauche du 14 septembre 2021>

Table des matières

1. Introduction	3
2. Mission et principes fondamentaux	3
3. Préambule	3
4. Comité de sélection pour le slopestyle et le big air	4
5. Quotas de la FIS.....	5
6. Attribution des places de FC pour la Coupe du monde	6
6.1 Admissibilité	6
6.2 Facteurs de performance	6
6.3 Calendrier de sélection pour la Coupe du monde	7
6.4 Processus de sélection des athlètes 2021-2022	8
7. Les circonstances exceptionnelles liées à l'attribution des places pour la Coupe du monde 2021-22 ..	11
8. Général.....	13
9. Processus d'appel et d'audience.....	13
Annexe 1 – Calcul des classements en slopestyle et en big air.....	14
Annexe 2 – Tableaux de valeur des positions.....	17

1. Introduction

Freestyle Canada doit attribuer des départs en Coupe du monde aux membres de notre équipe nationale. Les départs jusqu'au 16 janvier comptent pour le classement interne des Jeux olympiques d'hiver en ski acrobatique (incluant les disciplines de Freestyle Canada et le ski cross). Dans un premier temps, nous avons développé ce critère en nous alignant sur les échéances de la FIS, du CIO et du COC. Il est également important de comprendre qu'une ou plusieurs compétitions pourraient être annulées, c'est pourquoi il est impératif que nos athlètes les mieux classés obtiennent des départs le plus tôt possible.

2. Mission et principes fondamentaux

Mission

La mission de Freestyle Canada est de développer des athlètes de manière sécuritaire et éthique qui remporteront des médailles aux Jeux olympiques d'hiver, aux Championnats du monde de la FIS et aux X Games.

Principes fondamentaux

« À nous le podium » révise nos plans et nos résultats avant d'émettre une recommandation de financement à Sport Canada. Leur recommandation s'appuie sur les résultats de médailles de nos athlètes lors des derniers Jeux olympiques d'hiver et sur leur potentiel à décrocher des médailles lors des prochains Jeux. Bien que nous aimerions donner une chance à tous nos skieurs et skieuses, la réalité est que les quotas pour les places sont limités et que nous devons prioriser les athlètes qui démontrent le plus grand potentiel de médaille pour les Jeux olympiques d'hiver 2022.

3. Préambule

Les épreuves de la Coupe du monde d'octobre à janvier sont importantes puisque les résultats à ces épreuves compteront pour le classement des Jeux olympiques d'hiver et pour le processus de nomination interne des Jeux olympiques d'hiver (PNI). Freestyle Canada s'engage à :

- s'efforcer d'équilibrer les possibilités d'amélioration du classement des Jeux olympiques d'hiver;
- offrir un processus de sélection transparent aux athlètes admissibles aux épreuves de ski;
- prendre en considération tous les athlètes de l'équipe nationale, y compris ceux et celles de l'équipe NextGen, en vue des épreuves de la Coupe du monde selon le processus des articles 5 à 7.

4. Comité de sélection pour le slopestyle et le big air

Sous la direction du chef de la direction, le comité de sélection est responsable de toutes les sélections d'équipe et de la répartition du quota pour les compétitions.

Le comité de sélection sera formé de :

- trois membres électeurs
 - l'entraîneur(e) en chef de l'équipe nationale
 - l'entraîneur(e) technique en chef de l'équipe nationale
 - le/la directeur/trice de haute performance (chef de la direction – vote décisif)
- membres sans droit de vote
 - les entraîneur(e)s du programme national en slopestyle et en big air
 - le/la directeur/trice de science et médecine sportive
 - le/la directeur/trice du développement sportif
 - du chef de la direction

Le cas échéant, le comité de sélection sollicitera la contribution d'experts en contenu tels que, mais sans s'y limiter, le directeur de haute performance, des consultants en préparation mentale, des spécialistes en renforcement musculaire et en conditionnement physique, des membres de l'équipe médicale ou autres.

Rencontres du comité de sélection

- Les rencontres peuvent être organisées à des fins de sélection, d'information ou de planification des performances. Le comité se rencontrera à plusieurs reprises au cours de l'année après les camps d'entraînement et les périodes charnières de compétition afin de discuter des performances et de la progression des athlètes.
- Le comité se rencontrera aux dates préétablies, définies à l'article 6, aux événements de sélection et à certaines occasions.
- Le DHP présidera aux rencontres.
- Les rencontres peuvent être tenues en deux formules :
 - en direct
 - i. en personne,
 - ii. par un moyen technologique (tel que le téléphone, la visioconférence, etc.),
 - en différé
 - i. par voies électroniques, notamment par courriel, pour partager de l'information et sonder l'opinion.
- Concernant les rencontres en direct, dans l'éventualité où un des trois membres électeurs n'est pas disponible, le chef de la direction de Freestyle Canada nommera un remplaçant équivalent pour ladite rencontre.
- En règle générale, le comité prendra des décisions par consensus, toutefois si un vote est nécessaire, la majorité prévaudra.

- Les membres du comité de sélection devront s'abstenir de voter sur des questions qui concernent directement des membres de leur famille immédiate.
- Les rencontres du comité de sélection seront ouvertes seulement aux membres du comité et aux personnes convoquées.

Documentation et communications des rencontres du comité de sélection

- Les notes prises lors des rencontres seront conservées par le personnel du PHP et envoyées aux membres du comité de sélection.
- Un résumé des décisions rendues par le comité de sélection lors des rencontres devra être mis à la disposition des parties intéressées sur demande; les départements seront avisés de sa disponibilité.
- Le personnel du PHP informera par écrit les athlètes sélectionnés des décisions prises lors des rencontres.

5. Quotas de la FIS

Les pays se voient attribuer un nombre acquis de places de quota pour les événements de la Coupe du monde selon les critères de la FIS suivants :

- *Quota national de base – une (1) femme / un (1) homme par discipline.*
- *Quota national élite – les huit (8) meilleures femmes / les dix (10) meilleurs hommes issu(e)s de la liste de référence de la saison précédente de la FIS.*
 - *Une liste à jour sera utilisée à la mi-année, date à confirmer.*
- *Quota national supplémentaire (basé sur le classement final de la FIS de l'année précédente) :*
 - *maximum de deux (2) places pour les femmes classées 9^{es} à 20^{es},*
 - *maximum de deux (2) places pour les hommes classés 11^{es} à 25^{es}.*
- *Quota du pays hôte – trois (3) femmes / cinq (5) hommes.*
- *Place individuelle pour les finales du SS au WRT – une (1) femme / un (1) homme. **
- *Place individuelle pour les Coupes continentales (5) – une (1) femme / un (1) homme par Coupe continentale. **
- *Place individuelle pour le/la champion(ne) au classement général de la Coupe du monde – une (1) femme / un (1) homme par discipline. **
- *Places additionnelles (déterminées 38 jours avant le premier jour des entraînements) – attribuées en fonction des places disponibles en respectant les capacités maximales de chaque groupe.*

Les « places individuelles » sont offertes seulement aux personnes ayant mérité cette place. Si l'athlète ne se présente pas, la place retournera dans le bassin des « places additionnelles de la FIS ».

Freestyle Canada s'est vu attribuer le quota de base suivant pour une équipe comportant un maximum de dix places en plus des places individuelles :

<u>QUOTA DE LA FIS 2021-2022</u>				
<u>SLOPESTYLE</u>			<u>BIG AIR</u>	
FEMME	HOMME		FEMME	HOMME
2	4		3	5

Le Canada ne dispose d'aucune place individuelle de la FIS pour la saison 2021-2022.

* Veuillez consulter le Règlement de la Coupe du monde de la FIS sur le site web de la FIS pour tous les détails.

6. Attribution des places de FC pour la Coupe du monde

6.1 Admissibilité

Tous les athlètes doivent :

- avoir l'âge requis par la FIS pour être admissible à la sélection d'un événement de la FIS; et
- demeurer un(e) membre en règle de Freestyle Canada.

6.2 Facteurs de performance

Le comité de sélection considérera les lignes directrices suivantes au moment de déterminer la capacité de performance globale et l'état de préparation aux compétitions des athlètes admissibles au cours de chaque période de sélection :

- Admissibilité aux événements majeurs – il y aura des critères spécifiques pour les Jeux olympiques d'hiver et parfois les Championnats du monde auxquels les athlètes, à ce jour classé(e)s et admissibles, devront satisfaire. Ces situations précises auront priorité sur les places initialement attribuées.
- Classement du PHP (Annexe 1) – le classement du PHP est utilisé pour déterminer le groupe d'athlètes qui seront considéré(e)s pour la sélection basée sur l'état de préparation aux compétitions. Le classement offre une perspective du potentiel de podium.
 - Lorsqu'il y a un écart de pointage relativement faible entre deux athlètes, il y a une plus grande probabilité d'une sélection dans le désordre.
 - Les circonstances exceptionnelles sont considérées, telles que définies à l'article 7.
 - Toute anomalie concernant les compétitions est prise en compte et abordée si elle affecte l'ordre du classement.

- Le plan de performance individuel (PPI) sera pris en compte afin de déterminer si le classement reflète réellement le potentiel de podium et de performance. À certains stades de développement, un(e) athlète pourrait se concentrer sur l'entraînement et ne pas performer aussi bien en compétition afin de miser sur des événements majeurs ou d'atteindre un certain niveau de performance en compétition pour un succès à long terme. Toute information ou donnée défavorable au cours de ce processus ne sera pas considérée comme un indicateur réel de performance optimale.
- Un(e) athlète qui, malgré les nombreuses occasions, ne progresse pas vers l'objectif du programme pourrait être classé(e) en deçà de son classement officiel et, ce faisant, pourrait ne pas être sélectionné(e).
- Condition physique – la condition physique d'un athlète pourrait prise en compte (mesurable par des évaluations régulières de condition physique).
- Un(e) athlète qui progresse bien, qui possède une bonne éthique de travail et qui fait preuve d'un solide engagement envers les entraînements pourrait devancer un athlète qui n'a pas démontré ces qualités à compétences similaires.
- Les athlètes qui ont gravi les podiums d'événements majeurs au cours des dernières années (ex : les Olympiques, les Championnats du monde et les X Games).
- Si l'occasion se présente, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes pour l'équipe de la Coupe du monde en vertu de la clause sur les circonstances exceptionnelles.

6.3 Calendrier de sélection pour la Coupe du monde

Le calendrier suivant est conforme aux dates limites d'inscription à la Coupe du monde de la FIS qui sont également établies stratégiquement en fonction des périodes de compétition et d'entraînement au cours de la saison de compétition :

- | | |
|----------------|------------------------------------------------------------------------|
| a. 17 octobre | sélections pour le big air à Chur, Steamboat et le slopestyle à Stubai |
| b. 21 décembre | sélections pour les Coupes du monde de janvier |
| c. 17 janvier | sélections pour l'équipe olympique (critères de sélection distincts) |
| d. 18 février | sélections pour les Coupes du monde de mars |

6.4 Processus de sélection des athlètes 2021-2022

Les athlètes seront sélectionné(e)s pour les épreuves de la Coupe du monde selon le processus suivant :

1. Les athlètes des Jeux olympiques d'hiver financé(e)s par la méthode A et par l'équipe A – les athlètes de la méthode A devront qualifier davantage leur classement des Jeux olympiques d'hiver 2020-2021 (tel que décrit dans les procédures de nominations internes pour les Jeux olympiques d'hiver) en obtenant un résultat parmi les 16 premières places. Ces athlètes auront priorité lors des sélections pour les épreuves de la Coupe du monde 2021-2022.
2. Le classement actuel du PHP (la méthode de calcul est décrite à l'Annexe 1) – ce classement est utilisé pour définir le bassin d'athlètes admissibles et fournit également une analyse actuelle des résultats des compétitions afin de faciliter les sélections pour la Coupe du monde ainsi que pour l'évaluation des compétences à l'étape 3.
 - Le classement final 2020-2021 du PHP – le calcul des trois meilleurs pointages de tous les athlètes du PHP pour la saison de compétition 2020-2021 de la FIS. Ce calcul sert de base pour les classements actuels du PHP. Les podiums et les 12 meilleurs résultats au cours de la période d'admissibilité aux Olympiques, de juillet 2020 au 16 janvier 2022, sont privilégiés.
 - Le classement actuel du PHP – ce classement est dérivé du classement final 2020-2021 du PHP et mis à jour après la fin de chaque épreuve de la Coupe du monde 2021-2022 assurant, ainsi, que nous utilisons des résultats actuels lors de nos analyses des compétitions. Au fur et à mesure que les épreuves ont lieu, le classement inclura la plus récente épreuve qui vient de se dérouler. Par la suite, ces athlètes seront évalué(e)s dans le cadre de l'analyse des compétences suivante pour la sélection finale aux dates établies à l'article 6.3.
3. L'analyse des compétences relatives à la sélection des places pour la Coupe du monde – l'outil d'évaluation des compétences suivant fournira les paramètres pour identifier le potentiel en matière de podiums et de performances finales. Ce processus est réalisé par nos entraîneur(e)s techniques expérimenté(e)s et qualifié(e)s qui ont acquis leurs connaissances, d'hier et d'aujourd'hui, grâce aux activités d'entraînement et aux compétitions de niveau international. L'analyse des compétences aura lieu pour permettre de classer les athlètes. Une fois l'analyse des compétences pour le classement complétée, les athlètes seront sélectionné(e)s pour les Coupes du monde conformément au calendrier de sélection.

GUIDE D'ÉVALUATION :

En comparaison aux athlètes actuel(le)s les plus performant(e)s

Constance :
acquisition
des
compétences

Il ou elle n'est pas prêt(e) pour la compétition	1	0-49 %
Il ou elle s'exécute bien en compétition, mais n'a pas le niveau du 50 % supérieur de la discipline	2	50-69 %
Niveau de la ronde finale	3	70-89 %
Niveau du top-5	4	90-100 %

ANALYSE DES COMPÉTENCES EN SLOPESTYLE - Attribution des places pour la Coupe du monde

NOM	SAUT DD	NIVEAU	RAIL DD	NIVEAU	CRÉATIVITÉ : les lignes, les prises, l'innovation, la diversité, les figures	NIVEAU	CONSTANCE : % des descentes complètes de qualité complétées.	POINTAGE	IMPRESSION DE TOUTE LA DESCENTE	POINTAGE TOTAL	POSITION DE L'ATHLÈTE
EXEMPLE	sw-L-dub-14 & L-dub16-belt	3	6on / 1-ski slide w switch up / flip off	2	Une seule compétence sur le rail, une diversité des figures.	4	85 %	3	3	15	
<p>Les meilleures compétences actuelles pour la Coupe du monde seront inscrites à titre comparatif.</p>											

ANALYSE DES COMPÉTENCES EN BIG AIR - Attribution des places pour la Coupe du monde

NOM	Saut 1 DD	NIVEAU	SAUT 2 DD	NIVEAU	CRÉATIVITÉ : le style, les prises, la hauteur?	NVEAU	CONSTANCE : % des sauts de qualité complétés	POINTAGE	IMPRESSION GÉNÉRALE	PONTAGE TOTAL	POSITION DE L'ATHLÈTE
EXEMPLE	R-trip16-2xocto	3	sw-L-dub-14 Buick grab	2		3	85 %	3	4	15	
Les meilleures compétences actuelles de la Coupe du monde seront inscrites à titre comparatif.											

Freestyle Canada n'est pas tenu de combler toutes les places disponibles dans le quota de la Coupe du monde de la FIS. Si des places additionnelles sont disponibles et que Freestyle Canada choisit de les combler, elles peuvent être attribuées aux athlètes admissibles de FC et du PHP.

Un(e) athlète qui s'est vu(e), par le passé, offrir des occasions de compétitionner et qui n'atteint pas les seuils ou les normes de performance pourrait être retiré(e) par le comité de sélection. Le retrait d'une occasion n'est jamais une décision prise à la légère, c'est pourquoi tous les facteurs de performance seront pris en compte et l'ensemble des décisions seront documentées lors des rencontres du comité de sélection.

7. Les circonstances exceptionnelles liées à l'attribution des places pour la Coupe du monde 2021-22

Les blessures lors de la saison de compétition 2021-2022 de la FIS

Si un(e) athlète admissible devait se blesser et manquer au moins deux épreuves de la saison 2021-2022, le comité de sélection se réfèrera aux facteurs de performance à l'article 6.2 afin de déterminer l'état de préparation de l'athlète pour les prochaines compétitions de la saison 2021-2022.

Les classements 2020-2021 du PHP

Le processus suivant a été mis en place afin d'utiliser les résultats antérieurs pour des athlètes qui répondent à la clause des circonstances exceptionnelles lors de la saison de compétition de la FIS 2020-2021 :

Un(e) athlète qui progresse dans sa carrière, mais qui subit un revers en raison d'une blessure, d'un décès dans sa famille ou d'une épreuve similaire pourrait se voir offrir davantage de flexibilité concernant les classements du PHP en slopestyle et en big air. Ces situations sont désignées comme des « circonstances exceptionnelles ».

Si au cours de la saison actuelle, un(e) athlète a manqué le nombre suivant de départs en raison de circonstances exceptionnelles :	Alors, l'athlète peut bénéficier des accommodements suivants issus de la saison précédente :
Absence pour toute la saison	La période de sélection remontera en arrière pour inclure jusqu'à une saison complète de la FIS. Le pointage des trois meilleures positions de l'athlète issu de l'année précédente sera comptabilisé dans le

	classement du PHP de l'année en cours afin d'être considéré pour les sélections.
Absence pour une partie de la saison (au moins deux départs ont été pris)	<p>Les épreuves retenues seront déduites de la période de blessure de l'athlète pour inclure celles remontant à un maximum d'une saison de compétition précédente de la FIS. Les épreuves retenues seront du même nombre et niveau que les épreuves manquées.</p> <p>Exemple : si un(e) athlète s'est blessé(e) entre le 5 janvier et le 30 mars lors de la saison en cours et a manqué deux épreuves « boostées » de niveau 1, le personnel de FC remontera à la période du 5 janvier au 30 mars de la saison précédente pour sélectionner les deux meilleures épreuves « boostées » de niveau 1 de l'athlète.</p>

1. Le recours à la clause sur les circonstances exceptionnelles pour des cas particuliers est à la discrétion du comité de sélection. Le recours à cette clause est plus probable pour des athlètes ayant un nombre significatif de résultats récents en Coupe du monde (des médailles, un classement parmi les six ou 16 premiers lors de jeux majeurs ou des X-Games). Cela peut inclure de remonter encore plus loin en arrière pour la période de sélection ou de mettre en place d'autres ajustements pour répondre au cas particulier.
2. Toute blessure doit être évaluée et validée par un membre du personnel médical de FC. Le but de l'évaluation médicale est de confirmer la gravité de la blessure de l'athlète et la durée prévue de son rétablissement.
3. Le comité de sélection, avec l'avis d'experts médicaux, peut empêcher un(e) athlète de participer à une épreuve si le rythme de réhabilitation de l'athlète après une blessure le justifie.
4. Il pourrait s'avérer inapproprié qu'un(e) athlète du programme haute performance, en raison d'une réduction des activités pour des questions de santé, participe aux entraînements et aux compétitions du PHP pour une année complète du programme. Dans ce cas, ce qui suit devra s'appliquer :
 - toute détermination de ce type devra être faite collectivement par l'athlète, le médecin traitant de l'athlète, le DHP de Freestyle Canada et le médecin en chef de FC;
 - l'athlète devra demeurer un membre du programme haute performance et devra payer la cotisation de membre de FC ainsi que se procurer une licence de compétition internationale, incluse dans les frais d'équipe;
 - l'athlète devra demeurer admissible pour les vêtements du PHP et les autres articles du regroupement de fournisseurs, devra continuer d'être mis(e) de l'avant

dans le Guide média de FC et devra demeurer admissible à l'octroi de brevets de Sport Canada ainsi qu'aux services du Réseau de l'institut canadien du sport olympique et paralympique (RICSOP) jusqu'à ce que le soutien financier soit épuisé;

- un programme de réhabilitation pour l'athlète devra être développé conjointement avec l'athlète et FC. Le programme de réhabilitation devra être suivi par FC et évalué sur une base régulière. L'athlète pourra revenir à une participation complète au PHP s'il ou elle a complété, entre autres, le programme de réhabilitation de manière satisfaisante;
- le programme de réhabilitation peut inclure les entraînements officiels du PHP et l'inscription à des compétitions ainsi que de la physiothérapie, des entraînements individuels et d'autres mesures de réhabilitation. Tous les entraînements officiels du PHP ou toute inscription à des compétitions devront être effectués dans un but de réhabilitation seulement. Les évaluations ou les résultats issus de ces entraînements ou de l'inscription à des compétitions ne seront pas comptés dans le classement de l'athlète pour les sélections de l'équipe du PHP;
- l'athlète devra être admissible à revenir à une participation complète au PHP seulement une fois que FC détermine que le programme de réhabilitation a été complété avec succès.

8. Général

Les enjeux qui n'ont pas été abordés dans le présent document sont soumis à la décision du chef de la direction de FC en consultation avec le comité de sélection.

9. Processus d'appel et d'audience

Freestyle Canada est lié par le mandat de notre organisation et, dans certains cas, de nos partenaires de performance. Tous les moyens sont mis en œuvre afin de prendre des décisions qui s'alignent avec ces paramètres. Dans l'éventualité où un(e) athlète sentirait qu'une décision est inadéquate, il ou elle peut aller en appel.

L'objectif d'un appel est de corriger toute information manquante ou erronée ou de rectifier toute procédure qui n'a pas été correctement suivie par le comité de sélection ou le personnel du PHP. Les appels doivent être effectués conformément à la Politique en matière d'appels établie par FC. La politique se trouve sur le [site web de FC](#).

Annexe 1 – Calcul des classements en slopestyle et en big air

La valeur des pointages est basée sur la position finale d'un(e) athlète lors d'une compétition reconnue. Toutes les compétitions sont pondérées en fonction du niveau et de la valeur. Veuillez consulter l'Annexe 2 pour un exemple de tableau de valeurs des pointages.

La somme des trois meilleurs pointages, dans le cadre de la période de sélection, sera calculée en utilisant l'une des combinaisons suivantes :

Groupe	Combinaisons de résultats
Équipe de la Coupe du monde	La somme des trois meilleurs pointages de chaque athlète sera prise en compte en utilisant l'une des quatre options suivantes : <ul style="list-style-type: none">• un en slopestyle et deux en big air,• deux en slopestyle et un en big air,• trois en slopestyle,• trois en big air (deux places maximum par sexe pour les sélections d'équipe).
Équipe NextGen	La somme des trois meilleurs pointages de chaque athlète sera prise en compte en utilisant l'une des trois options suivantes : <ul style="list-style-type: none">• un en slopestyle et deux en big air,• deux en slopestyle et un en big air,• trois en slopestyle. * Les athlètes NextGen doivent utiliser une combinaison de résultats en slopestyle et en big air; ils ne peuvent pas utiliser que des résultats en big air.

Les épreuves admissibles et la valeur des positions sont catégorisées en trois différents niveaux tels que décrits ci-dessous.

Identification et détermination de la valeur des épreuves

ÉLÉMENT	DÉTAILS
ÉTABLIR LE NIVEAU DU PHP (en fonction du niveau de l'épreuve)	
NIVEAU 1	Les Coupes du monde de la FIS et les événements majeurs / événements indépendants identifiés.
NIVEAU 2	Les NorAms de la FIS et les événements indépendants identifiés.
NIVEAU 3	La Coupe Canada et les événements indépendants identifiés.
VALEUR DES NIVEAUX	Le niveau 1 désigne les épreuves ayant une valeur supérieure à celles du niveau 2. Les épreuves de niveau 2 valent plus que celles de niveau 3.
	Chaque niveau peut être doté d'une valeur plus spécifique : « neutre », « boostée » ou « réduite » basée sur les lignes directrices ci-dessous.
	Chaque niveau comporte cinq valeurs : <ul style="list-style-type: none"> • « boostée » (+ 15 et + 7,5), ou • neutre, ou • réduite (- 7,5 et - 15).
VALEUR DES POSITIONS	La valeur des positions est établie d'abord par le niveau, puis par la valeur spécifique (neutre, « boostée » ou réduite).
	La valeur est décroissante de la première à la dernière position d'une épreuve.
	Chaque niveau possède une « valeur R » qui représente le taux de diminution de la valeur pour chaque position et qui est relative à la valeur et au niveau d'une épreuve. Voir l'Annexe 2.
ÉTABLIR LA VALEUR DES ÉPREUVES	Tous les facteurs ci-dessous sont pris en compte au moment de déterminer la valeur des épreuves.
DÉTAILS DU PARCOURS	Qualité générale du parcours : les modules, la disposition ou le rythme du parcours, la qualité des sauts ou de la demi-lune (les murs et la transition).
JUGEMENT	Jugement de qualité pour tous les groupes à chaque ronde, un pointage et un classement précis à la fin de l'épreuve.
CALIBRE DU GROUPE	COMPÉTENCES : niveau et qualité globale des compétences exécutées dans le top 10 chez les femmes et le top 20 chez les hommes.
	CONCURRENTS : est-ce que les meilleurs skieurs et skieuses ont participé? Les pays présents, les classements actuels de la FIS à titre de référence.
	NOTE : les classements de la FIS peuvent changer à chaque semaine, c'est pourquoi la valeur établie dépend des fluctuations des classements actuels de la FIS.
	Les meilleur(e)s athlète(s) blessé(e)s qui sont absent(e)s seront également pris(es) en considération.
CONDITIONS DU PARCOURS	Délais causés par la météo, les conditions de neige, le vent, l'entretien du site.
TAILLE DU GROUPE	Taille du peloton sans les DNS, le nombre de pays.
FORMAT DE L'ÉPREUVE	Est-ce que le format était propice à produire une épreuve de qualité?
	Est-ce que les groupes étaient formés équitablement (taille, répartition adéquate du calibre des athlètes)?
	Nombre de groupes pour chaque ronde.
	Nombre de descentes pour chaque groupe.

Notes sur les critères de classement :

- La valeur des épreuves sera établie après que l'épreuve aura été complétée afin de garantir l'utilisation de valeurs précises pour les classements finaux.
- La valeur des épreuves peut être modifiée au cours de la saison dans le but de garantir que les épreuves soient évaluées de manière équitable par rapport à tous les événements de la saison.
- Le comité de sélection se réserve le droit de déterminer jusqu'à deux semaines avant le premier jour des entraînements qu'une épreuve ne sera pas reconnue à des fins de classement ou de sélection.
- Dans les deux semaines suivant la fin d'une épreuve, celle-ci sera évaluée et pourrait être déplacée dans un niveau différent pour que sa valeur soit déterminée de manière précise.
- La valeur des épreuves est déterminée comme suit :
 - le comité de sélection du PHP détermine la valeur des épreuves de niveau 1,
 - le groupe de consultation du DAHP détermine la valeur des épreuves de niveau 2 et 3,
 - ces comités peuvent décider d'ajouter des épreuves admissibles en émettant un préavis au minimum trois semaines avant le premier jour de compétition de cette épreuve.

Annexe 2 – Tableaux de valeur des positions

Exemples (tronqués pour une meilleure lisibilité) de tableaux partiels pour montrer le concept d'évaluation des positions

Femmes

Tier 1: WC and Similar					Tier 2: FIS NORAM, Gold AFP, etc					Tier 3: Canada Cup, Silver AFP, etc					
ADJUSTMENT		EVENT VALUE			ADJUSTMENT		EVENT VALUE			ADJUSTMENT		EVENT VALUE			
+15		1000			+15		776			+15		575			
+7.5		968			+7.5		726			+7.5		538			
Bench		900			Bench		675			Bench		500			
-7.5		833			-7.5		624			-7.5		463			
-15		765			-15		574			-15		425			
R Value		0.020			R Value		0.020			R Value		0.020			
+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	Contest Plac
Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	
1000	968	900	833	765	776	726	675	624	574	575	538	500	463	425	1
980	948	882	816	750	761	711	662	612	562	564	527	490	453	417	2
960	929	864	800	735	746	697	648	600	551	552	516	480	444	408	3
941	911	847	784	720	731	683	635	588	540	541	506	471	435	400	4
922	892	830	768	706	716	669	623	576	529	530	496	461	427	392	5
904	875	814	753	691	702	656	610	564	519	520	486	452	418	384	6
886	857	797	737	678	688	643	598	553	508	509	476	443	410	376	7
868	840	781	723	664	674	630	586	542	498	499	467	434	402	369	8
851	823	766	708	651	660	617	574	531	488	489	457	425	393	362	9
834	807	750	694	638	647	605	563	521	478	479	448	417	386	354	10
817	791	735	680	625	634	593	552	510	469	470	439	409	378	347	11
801	775	721	667	613	622	581	540	500	459	460	430	400	370	340	12
785	759	706	653	600	609	569	530	490	450	451	423	392	363	334	13
769	744	692	640	588	597	558	519	480	441	442	413	385	356	327	14
754	729	678	627	577	585	547	509	471	432	433	405	377	349	320	15
739	715	665	615	565	573	536	499	461	424	425	397	369	342	314	16
724	700	651	603	554	562	525	489	452	415	416	389	362	335	308	17
709	686	638	591	543	551	515	479	443	407	408	381	355	328	301	18
695	673	626	579	532	540	504	469	434	399	400	374	348	322	295	19
681	659	613	567	521	529	494	460	425	391	392	366	341	315	290	20

Men Hommes

Tier 1: WC and Similar					Tier 2: FIS NORAM, Gold AFP, etc					Tier 3: Canada Cup, Silver AFP, etc					
Slide Value		Event Value			Slide Value		Event Value			Slide Value		Event Value			
+15		1000			+15		776			+15		575			
+7.5		968			+7.5		726			+7.5		538			
Bench		900			Bench		675			Bench		500			
-7.5		833			-7.5		624			-7.5		463			
-15		765			-15		574			-15		425			
R Value		0.010			R Value		0.015			R Value		0.025			
+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	Contest Placing
Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	
1000	968	900	833	765	776	726	675	624	574	575	538	500	463	425	1
990	958	891	824	757	765	715	665	615	565	561	524	488	451	414	2
980	948	882	816	750	753	704	653	606	557	547	511	475	440	404	3
970	939	873	808	742	742	693	643	597	548	533	498	463	429	394	4
961	929	865	800	735	731	683	635	588	540	520	486	452	418	384	5
951	920	856	791	728	720	671	624	579	532	507	474	441	408	374	6
941	911	847	784	720	709	663	616	570	524	494	462	430	397	365	7
932	902	839	776	713	698	653	607	562	516	482	450	419	387	356	8
923	893	830	768	706	688	643	598	553	508	470	439	408	378	347	9
914	884	822	761	699	678	633	589	545	501	458	426	398	368	338	10
904	875	814	753	692	667	624	580	537	493	446	417	388	359	330	11
895	866	806	745	685	657	614	572	529	486	435	407	378	350	322	12
886	858	798	738	678	647	605	563	521	479	424	397	369	341	314	13
878	849	790	731	671	638	596	555	513	471	414	387	360	333	306	14
869	841	782	723	665	628	587	546	505	464	403	377	351	324	298	15
860	832	774	716	658	619	578	538	498	457	393	368	342	316	291	16
851	824	766	709	651	610	570	530	490	451	383	358	333	308	283	17
843	816	759	702	645	600	561	522	483	444	374	350	325	301	276	18
835	807	751	695	638	591	553	514	476	437	365	341	317	293	269	19
826	799	744	688	632	582	545	507	469	431	355	332	309	286	263	20